



PREFET DE L'HERAULT

*Direction Départementale des Territoires
et de la Mer de l'Hérault*

*Délégation à la Mer et au Littoral
Hérault-Gard*

Service navigation professionnelle :

tél. : 04 34 46 63 25

ddtm-dml-gm-enim@herault.gouv.fr

DEMANDE DE RELEVÉ DE SERVICE D'UN MARIN

Le service navigation professionnelle peut éditer un relevé des services d'un marin pour une période donnée et pour l'ensemble de sa carrière. Ces données sont confidentielles et seul le marin peut y avoir accès (loi du 06 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers personnalisés et aux libertés)

LE MARIN

NOM :

PRENOM :

VISA DU MARIN POUR ACCORD :
(si mandataire)

NUMERO MARIN :

LA PERIODE

POUR LA PERIODE du : _____ au :

POUR TOUTE LA CARRIERE

LE MANDATAIRE

NOM :

PRENOM :

LIEN AVEC LE MARIN :
(parents, descendants, conjoint, armateur*...)

Si armateur, NUMERO DU NAVIRE :

ATTENTION : le mandataire doit être porteur d'une pièce d'identité et doit présenter le livret maritime du marin

Pour les demandes par courriel, une numérisation (scan) du livret maritime doit être obligatoirement jointe